

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au débat sur le bill C-12, prévoyant la création d'un Conseil de l'environnement du Canada. Notre parti réclame un conseil semblable depuis longtemps. A deux reprises, nous l'avons réclamé sous forme d'amendements à la Chambre et au comité. De fait, en fouillant dans mes dossiers, j'ai retrouvé notre amendement du 9 février 1971. Il portait sur le bill C-207 et en substance disait ceci:

Le ministre de l'Environnement créera un Conseil canadien de l'environnement dont la tâche sera de:

- a) mener des études et en publier les résultats et établir des prévisions sur les problèmes de l'environnement au Canada;
- b) analyser les questions touchant l'environnement qui sont d'intérêt public;
- c) conseiller les gouvernements fédéral et provinciaux en ce qui concerne la prévention et l'élimination de la pollution;
- d) conseiller les départements intéressés sur les rapports entre l'exploitation des ressources et la protection de l'environnement;
- e) donner des conseils sur les recherches précises à faire à propos de l'environnement.

Cet amendement a été rejeté par le gouvernement. Certains des députés qui proposent que le bill à l'étude soit adopté aujourd'hui ne l'appuieront pas fortement. Pour ma part, je suis franchement en faveur du bill.

Nul doute que le Canada a besoin d'un conseil de l'environnement. Je ne parle pas ici d'un conseil rattaché à un ministère ou au gouvernement. Un tel organisme devrait être constitué sur le modèle du Conseil économique. Il devrait être totalement désolidarisé de la politique. Il devrait avoir le pouvoir de vérifier minutieusement les divers problèmes de l'environnement qui préoccupent le pays et il devrait présenter des rapports réguliers. Il devrait être doté d'un abondant personnel de recherche. Il devrait faire rapport sans crainte ni faveur et recommander les mesures que devrait prendre le gouvernement pour s'assurer que les menaces à l'environnement sont éliminées.

Fort souvent, les députés de la Chambre et le public en général ne possèdent pas la formation nécessaire pour juger des questions d'environnement portées à leur attention. Un conseil comme le Conseil de l'environnement pourrait jouer un rôle important. Nous ne possédons tout simplement pas un réservoir d'experts indépendant de la politique, même si un tel organisme s'impose d'urgence à notre époque. C'est en tenant compte des considérations que nous avons exhorté le ministre de l'Environnement (M. Davis) à se rendre à notre demande et à créer un conseil de l'environnement au moment où la Chambre étudiait le bill de réorganisation.

• (1740)

Je sais qu'une espèce de conseil est rattaché au ministère, mais là encore, il est placé sous l'autorité du gouvernement et ne s'occupera pas du genre de recherches ni ne fera les recommandations qu'on est en droit d'espérer d'un conseil indépendant. Pour ce motif, j'appuie le projet de loi actuellement à l'étude. J'ajouterai qu'il y a peut-être lieu de modifier plusieurs articles du projet. L'idée néan-

moins est bonne et je suis heureux que le député s'y intéresse assez pour en proposer la discussion.

Je sais que deux ou trois autres députés veulent commenter ce sujet très important et bien que j'aie beaucoup à dire, je conclurai en réitérant l'appui de notre groupe. Si le gouvernement juge le projet de loi inacceptable, le moins qu'il puisse faire sera d'étudier la création d'un Conseil de l'environnement en modifiant, s'il le faut, des lois en vigueur. De toute façon, envisageons l'institution au Canada d'un Conseil de l'environnement. Nous en avons besoin et c'est l'un des moyens les plus efficaces d'aller au fond de quelques-uns des problèmes d'assainissement les plus importants qui assaillent le pays.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je serai également bref puisque d'autres collègues veulent manifester leur appui au bill C-12, prévoyant la création d'un Conseil de l'environnement. C'est une coïncidence que pas plus tard qu'hier, je recevais 15 ou 16 lettres d'élèves du cours de sciences de 5^e année au village de Hillsborough dans la circonscription de Fundy-Royal. Mon ami, le parrain du bill, m'a fourni l'occasion d'illustrer très clairement à la Chambre l'intérêt que portent les jeunes Canadiens à la pollution.

Comme il arrive souvent, les lettres des jeunes sont plus directes et succinctes que celles des adultes. Comme je l'ai dit, ces lettres ont été écrites par les élèves de 5^e année et portent les signatures de Linda Smith, Patricia Lockhart, Jeffrey Wilson, Edward Jonah, Jeffrey Irving, Donna Milton, Dale Ryder, Kelvin Rose, Timothy Taylor, Kim Eagles, Sheldon Steeves, Lisa Hopper et Lloyd Branscombe.

M. Corbin: De bons Canadiens.

M. Fairweather: Cela nous fait peut-être rire, mais chacun de ces enfants s'intéresse à la question, et leur opinion vaut bien celle de quiconque prend part au débat d'aujourd'hui. Je vais voir si la Chambre ne partage pas mon avis en vous citant trois de ces lettres.

M. Deachman: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je veux simplement que le député sache que les députés de ce côté-ci de la Chambre ne se moquent pas de lui, mais partagent son plaisir à citer le nom de ces enfants.

M. Fairweather: Monsieur l'Orateur, je ne cherche pas à cacher le fait que je cite le nom de ces enfants. J'estime que les enfants qui s'intéressent suffisamment à la procédure parlementaire ont le droit de bénéficier du processus parlementaire. Si le député en doute, qu'il écoute donc. Voici ce qu'écrit Linda Smith:

Il faudrait nous occuper de nos océans et de nos mers. Ils sont tellement pollués. Bientôt la faune aquatique mourra et nous serons malades. Les gens font ce qu'ils veulent parce que les mers sont grandes et qu'il y a de la place pour la pollution. Ils y déversent des déchets, des ordures et du pétrole. S'il vous plaît, faites quelque chose ou la même chose va arriver à nos plages et à nos lacs.

Très direct. Cette jeune Canadienne ne badine pas. La lettre suivante nous vient de Jeffrey Wilson qui, soit dit en passant, nous envoie ses amitiés, ce qu'on ne transmet pas souvent à un député. Voici: